



# PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le Mans, le 13/05/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Élection municipale partielle intégrale sur la commune de Saint-Pavace Scrutin du 26 juin et 3 juillet 2022 en cas de second tour Convocation des électeurs – Dépôt des candidatures**

Une élection municipale partielle intégrale aura lieu les dimanches 26 juin 2022 et 3 juillet 2022 (en cas de second tour), afin de renouveler en totalité le conseil municipal de la commune de Saint-Pavace.

Les candidatures seront recevables à la Préfecture de la Sarthe (bureau des élections – porte 9 - rez-de-chaussée) aux dates et heures suivantes :

#### Pour le premier tour de scrutin :

- Le mardi 7 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00
- le mercredi 8 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00
- Le jeudi 9 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 précises.

#### Pour le second tour de scrutin (si nécessaire) :

Le lundi 27 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00  
Le mardi 28 juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 précises.

La prise de rendez-vous auprès du bureau des élections de la préfecture est conseillée, aux numéros de téléphone suivants : 02.43.39.71.21/71.28/71.02/70.47

Les renseignements pour les modalités de candidature pourront être obtenus aux mêmes numéros.

Les documents nécessaires à l'établissement de la candidature d'une liste sont en ligne sur le site internet de la préfecture : <http://www.sarthe.gouv.fr/declaration-de-candidature-communes-de-1000-a4806.html>